

- Bactéricide à 1 % selon la norme NF EN 14349 en conditions de saleté à 10°C en 30 minutes et à 2 % selon la norme NF EN 13697 en conditions de saleté à 20°C en 5 minutes.
- Particulièrement adapté à la désinfection des chenils, écuries, poulaillers, clapiers, camions, vans ...
- Peut remplacer très avantageusement les désinfectants dérivés du goudron de houille (crésols, acide crésylique ...), qui laissent une odeur forte peu agréable.
- Agréable odeur fraîche herbacée.
- Ne pas utiliser sur sols protégés.

COMPOSITION :

Micro émulsion (ME) contenant les substances actives suivantes :

Chlorure d'alkyl diméthylbenzyl ammonium (n° CAS 68424-85-1 : 49 g/l), N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane- 1,3-diamine (n° CAS 2372-82-9 : 20 g/l). **Produit biocide à usage grand-public et professionnel (TP2-TP3).**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : ambrée
- Odeur : herbacée
- Masse volumique (20° C) : 0,991 g/cm³.
- pH pur : 8,5 / pH dilué : 8 (base eau douce, TH 8°f)
- Eviter les mélanges avec d'autres produits

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI :

Diluer Saniterpen Désinfectant Plus Fraîcheur Verte dans l'eau froide. Puis, appliquer cette émulsion par arrosage, pulvérisation ou trempage.

Utiliser une solution à 1 % soit 100 ml pour 10 litres d'eau (1/2 verre pour 1 seau d'eau).

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

DANGER



Contient de l'alcool gras éthoxylé et du chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Contient de la méthylcyclohexanone. Peut provoquer une allergie cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. **Instructions de premiers secours : En cas de contact avec les yeux :** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison / un médecin. **En cas de contact avec la peau :** laver abondamment à l'eau et au savon. **En cas d'irritation ou d'éruption cutanée :** consulter un médecin. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu / récipient par un collecteur ou un organisme agréé. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. **Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.**



CONDITIONNEMENTS :

Flacon 1 litre : carton de 6 : code article 4077

Bidon 5 litres : carton de 4 : code article 4078